

Dispositif ITEP Métropole – STEM



Le dispositif ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans (à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM) orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH).

Ces adolescents présentent des troubles psychologiques qui perturbent leur scolarisation, leur apprentissage et leur socialisation. Les actions menées auprès des jeunes sont centrées sur une démarche d'accès à l'autonomie : les notions de citoyenneté et de responsabilité animent la dynamique de travail.

Directrice : Christine Barras
Secrétariat des admissions : Catherine Mariel – Tél : 03 20 47 73 12
Chef de service SESSAD et STEM : Malika Renard

ZAC du Pré Catelan – 4 rue Delesalle 59110 La Madeleine
Tél : 03 20 47 73 12 / Fax : 03 20 47 73 54
Email : itep-metropole@lasauvegardedunord.fr

L'adolescence est le passage complexe dans le monde des adultes. C'est une période où le jeune construit son avenir. Il est amené à s'affirmer, à se prendre en main, à s'impliquer. Il devient « acteur » de ses choix et de son parcours. Dans les différents services de l'ITEP Métropole, le jeune sera considéré comme un futur adulte qui se mobilise sur son projet en fonction de ses propres difficultés et de ses possibilités.

La notion de parcours du jeune à l'ITEP lui permet d'évoluer dans différents services selon ses besoins et difficultés. Les équipes (éducateurs, enseignants, psychologues, psychiatres) mettent en oeuvre le Projet Personnalisé d'Accompagnement avec le jeune et ses parents, à partir de 3 axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Les objectifs d'accompagnement visent, à partir d'une dynamique de soins, à une meilleure insertion et inclusion scolaire, professionnelle, sociale du jeune.

Le STEM (12-20 ans) (Service Transversal Extra Muros)

Le STEM accueille 10 adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans sous deux modalités, selon l'âge et l'évolution du parcours :

– Première modalité : Le service accompagne les jeunes de 12 à 20 ans (250 jours/an) qui présentent de grandes difficultés et pour lesquelles l'inscription en internat et semi-internat n'est plus possible. Le STEM propose en concertation avec le jeune, la famille et les partenaires, un accompagnement qui vise à redynamiser son parcours ITEP. L'équipe adapte ses modalités de réponses en fonction des demandes et des situations spécifiques des jeunes.

– Deuxième modalité : Le STEM peut accompagner les jeunes majeurs de 18 à 20 ans vers la vie autonome (365 jours/an). Il s'agit de la dernière étape du parcours ITEP vers l'autonomie. L'accueil ne peut excéder les 20 ans.

Le service met à disposition un studio situé dans la métropole lilloise dans lequel le jeune vit seul. Une permanence téléphonique permet de contacter les éducateurs ou le cadre d'astreinte 24h/24 en cas de besoin. Des rencontres régulières ont lieu avec les éducateurs.

LE PROCESSUS D'ADMISSION

- Obtention d'une notification de la MDPH.
- Premier rendez-vous avec la direction de l'établissement.
- Renvoi du feuillet « réponse famille » sous 15 jours, afin de poursuivre le processus d'admission
- En cas d'accord, dans un premier temps, le jeune et sa famille sont reçus par le médecin psychiatre, le psychologue et le chef de service. Pour l'internat et semi-internat, mise en place d'une période de découverte.
- En cas de désaccord, le dossier du jeune est clôturé.

La Sauvegarde du Nord
 Centre Vauban - Immeuble Lille
 199/201 rue Colbert
 59045 Lille Cedex
 Tél : 03 20 06 77 50

ADDICTOLOGIE
 HANDICAP
 INCLUSION SOCIALE
 PROTECTION DE L'ENFANCE
 SANTÉ

GLOSSAIRE
 NOS NEWSLETTERS
 LES RECHERCHES
 RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET
 PUBLICATIONS

MENTIONS LÉGALES

